

MOTION

Les élus au CA du collège M. Clavel, réunis dans leur séance du mardi 26 février 2008, conscients de la nécessité de voir l'offre de formations au Lycée des Chaumes évoluer, ne comprennent pas que cette évolution se traduise, à terme (rentrée 2011) par une capacité d'accueil réduite de près de 40 %. Compte tenu des spécificités de l'Yonne et du bassin d'Avallon en particulier, cette diminution risque d'augmenter le nombre de sorties prématurées du système scolaire pour nombre de jeunes avallonnais, et, en tout état de cause , rendre plus difficile l'orientation de certains de nos élèves, parmi les plus fragiles.

En conséquence, le CA du collège M. Clavel demande que la généralisation du BAC PRO en 3 ans ne se traduise pas, au Lycée des Chaumes, par un appauvrissement de l'offre de formations, mais au contraire par une augmentation du nombre de places offertes ainsi que du nombre de filières.